

LA RÉGION BRETAGNE ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE BREST À TRAVERS 4 SUBVENTIONS



Ces fonds sont gérés au niveau local par le Pays de Brest et à destination des porteurs de projets publics et privés.



LES CRÉDITS RÉGIONAUX

21 millions d'euros pour soutenir des projets d'investissement en lien avec les 3 priorités du Pays de Brest :

1. RENOUVELER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU PAYS DE BREST :

- Soutien aux équipements structurants du Pays de Brest
- Soutien aux sites et équipements touristiques structurants
- Actions de promotion, de communication du territoire et stratégies partagées

2. DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'AVENIR ET LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE :

- Créer et améliorer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes
- Valoriser, promouvoir les produits et métiers de la terre et de la mer
- Créer les conditions favorables à la création, reprise des entreprises, à leur développement et leur innovation

3. ACCOMPAGNER UN AMÉNAGEMENT ÉQUILBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE :

- Faciliter la mobilité durable
- Produire des énergies locales et sensibiliser à la maîtrise de la consommation énergétique
- Créer des logements sociaux en centralités et des logements pour les jeunes
- Développer des projets d'aménagement urbain durables

AXE SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS



DLAL FEAMP

Développement Local mené par les Acteurs Locaux
Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

1,03 millions d'euros pour soutenir les actions collectives et innovantes en faveur des filières pêche et aquaculture :

1. Développer la cohabitation des usages du littoral pour une meilleure intégration spatiale des activités
2. Construire une connaissance partagée pour développer des pratiques durables
3. Favoriser l'accès aux métiers et accompagner les jeunes vers la découverte de la pêche et de l'aquaculture
4. Développer une offre touristique basée sur les activités, produits et équipements maritimes en cohérence avec la destination Brest terres océanes
5. Développer et promouvoir la consommation, l'achat et l'approvisionnement local des produits de la pêche et de l'aquaculture
6. Accompagner les activités vers une diversification de leur production et un fonctionnement collaboratif



LEADER

Liaisons Entre Actions de Développement
de l'Économie Rurale

2 millions d'euros en faveur des projets ruraux (hors Brest métropole – exception Guilers) visant à :

1. SOUTENIR LES PARCOURS ENTREPRENEURIAUX INNOVANTS :

- Écosystème attractif et favorable à l'entrepreneuriat
- Nouveaux modèles d'acquisition, de maintien et de développement des compétences
- Nouvelles formes de travail et d'outils collaboratifs

2. DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DURABLES ET DE QUALITÉ :

- Consommation durable, achat et approvisionnement local
- Expérimentation de nouvelles productions
- Maintien des exploitations agricoles et maritimes, et accompagnement à l'installation

3. VALORISER NOS SPÉCIFICITÉS TOURISTIQUES :

- Produits et services touristiques innovants
- Actions de découverte et de compréhension des patrimoines locaux
- Communication sur nos atouts économiques et touristiques

4. DÉVELOPPER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES OFFERTES PAR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE :

- Valorisation des ressources naturelles locales : biomasse...
- Économie circulaire, Économies d'énergie, Mobilité durable, Qualité des eaux



ITI FEDER

Investissement Territorial Intégré Fonds Européen
de Développement Économique Régional

1,5 millions d'euros pour financer des projets (hors Brest métropole – qui a son propre ITI FEDER) qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire :

1. Favoriser le développement des pratiques et culture numériques
2. Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables
3. Encourager les investissements pour la réhabilitation énergétique pour le parc de logement social
4. Soutenir le développement de l'inter et de la multi-modalité

LE PAYS DE BREST



 Les projets situés au sein de Brest métropole (excepté Guilers) sont inéligibles aux fonds LEADER et ITI FEDER Pays - la métropole dispose de son propre ITI FEDER

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR 
LES FONDS RÉGIONAUX
ET EUROPÉENS ?

Rendez-vous sur : www.pays-de-brest.fr
Rubrique « Contrat de partenariat »

VOTRE CONTACT
FONDS RÉGIONAUX ET ITI FEDER

• Mickaèle LE BARS
 02 98 00 62 34
 mickaele.le-bars@pays-de-brest.fr

VOTRE CONTACT
LEADER ET DLAL FEAMP

• Luce DEMANGEON
 02 98 00 62 37
 luce.demangeon@pays-de-brest.fr

EN
BREF

FONDS RÉGIONAUX ET EUROPÉENS EN PAYS DE BREST



2014 - 2020

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage
en Bretagne



Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN

